

# Rapport annuel 2024

Perfectionnement des  
moniteurs de conduite



## **Préambule**

**En 2024, la révision du profil professionnel «Moniteur/monitrice de conduite avec brevet fédéral» est toujours en cours de clarification juridique. Des adaptations de l'ordonnance sur les moniteurs de conduite (OMCo) et de l'ordonnance sur l'admission à la circulation (OAC) ont été nécessaires. Dès le 7 juillet 2022, un institut de formation pour moniteurs de conduite a déposé un recours auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI contre le nouveau règlement d'examen. Le SEFRI a rejeté ce recours dans son intégralité le 28 novembre 2023.**

**Les plaignants ayant fait appel de la décision auprès du Tribunal administratif fédéral, le nouveau règlement d'examen reste suspendu. Jusqu'à ce que l'on clarifie la situation à ce niveau, aucune autre étape ne peut être engagée, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu non plus de nouveaux développements en 2024.**

**Les organismes Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC), la Fédération Romande des Écoles de Conduite (FREC) et L-drive Schweiz/Suisse/Svizzera sous la direction du SEFRI sont responsables du remaniement du profil professionnel.**

## **Chiffres**

Fin 2024, 73 organisateurs de cours agréés par l'asa exerçaient dans le domaine du perfectionnement des moniteurs de conduite, ce qui correspond à un recul de près de 5,2% comparé à l'année précédente; quatre prestataires ont en effet cessé leur activité. Le nombre de types de cours approuvés était également inférieur: 69 types de cours ont été autorisés après examen et comparaison avec le catalogue de sujets pour une durée de trois ans. En 2023, il y en avait encore 81. Cela s'explique entre autres par la consolidation du marché et par le fait que l'on se concentre davantage sur des offres pertinentes.

La base de l'autorisation d'un cours est le catalogue de sujets qui résume les six sujets de l'OMCo. Ce catalogue est public et consultable sur le site [www.perfectionnement-des-moniteurs.ch](http://www.perfectionnement-des-moniteurs.ch).

Des cours sont refusés ou renvoyés au prestataire en vue de leur remaniement lorsqu'ils ne sont pas adaptés au groupe cible des monitrices et moniteurs de conduite ou lorsque le transfert dans la pratique n'est pas assuré. En 2024 aussi, plusieurs cours ont dû être remaniés par les prestataires avant d'être finalement validés par l'asa. Dans la plupart des cas, la modification conduit à une validation: plus de 95% des cours remaniés sont approuvés après un nouvel examen. Un refus complet par l'asa reste rare. Après le rejet de leur demande, certains organisateurs de cours renoncent à adresser une nouvelle demande en raison des exigences de qualité strictes.

Pour assurer l'offre de cours, 79 nouveaux enseignants au total ont été agréés par l'asa en 2024, ce qui porte le nombre total d'enseignants à 900, soit une hausse de 9,6% par rapport à 2023.

Le nombre des monitrices et moniteurs de conduite enregistre de nouveau une augmentation en 2024 après une baisse légère en 2023. Au 31 décembre 2024, 3929 monitrices et moniteurs de conduite étaient enregistrés, ce qui représente une hausse de 2,3%.

Organisateurs de cours agréés	73
Enseignants acceptés	900
Types de cours autorisés	464
Total des monitrices et moniteurs de conduite	3929
Cours dispensés	391
Journées de cours suivies	3537

Illustration 1 : État au 31.12.2024 (Source: SARI)

### Répartition monitrices et moniteurs soumis à l'ancien droit et soumis au nouveau droit par groupes d'âge

En Suisse, les monitrices et moniteurs de conduite sont divisés en deux groupes : celles et ceux soumis à l'ancien droit et les autres soumis au nouveau droit. La part des monitrices et moniteurs soumis à l'ancien droit dans les tranches d'âge des plus de 50 ans est plus élevée alors que les monitrices et moniteurs soumis au nouveau droit sont majoritaires dans les tranches d'âge allant de 36 à 45 ans.

Une modification de la structure de la formation explique cette répartition : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le brevet fédéral de monitrice et moniteur de conduite est obligatoire.

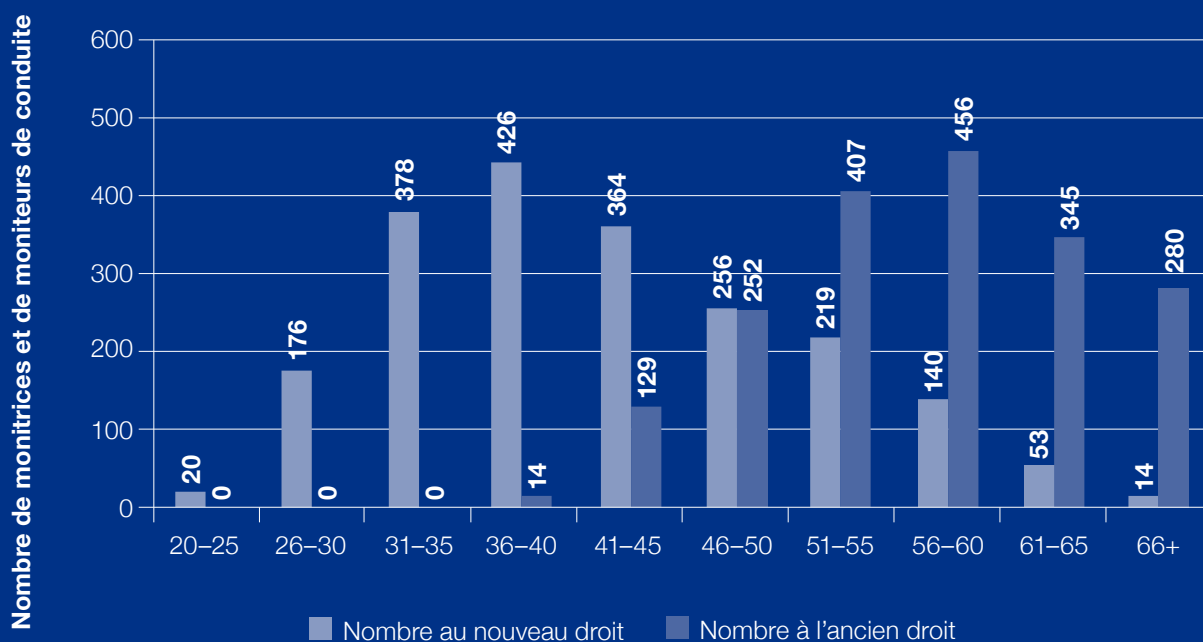


Illustration 2 : Pyramide des âges des monitrices et moniteurs de conduite (Source: SARI, état au 31.12.2024)

## Statistiques des cours, comparaison sur plusieurs années

Comparé à l'année précédente, moins de types de cours ont été proposés toutes catégories confondues : deux de moins dans la catégorie A, cinq de moins dans la catégorie B et trois de moins dans la catégorie C.

Il faut partir du principe que ce léger recul est une fluctuation typique au cours de la période de perfectionnement de cinq ans. Actuellement, les moniteurs et monitrices de conduite qui relèvent de l'ancien droit représentent encore près de 48% du nombre total. Comme ils sont soumis à un cycle de perfectionnement uniforme, ils sont dans la deuxième année de leur période de perfectionnement en cours. Dans cette phase, il faudra peut-être encore un certain temps avant que la demande et l'offre ne repartent à la hausse.

Les monitrices et moniteurs de conduite soumis au nouveau droit ont en revanche des périodes de perfectionnement individuelles de cinq ans qui démarrent à partir de la date d'émission de leur autorisation. Leur demande pour les différentes offres se répartit donc de manière plus uniforme au fil des ans.

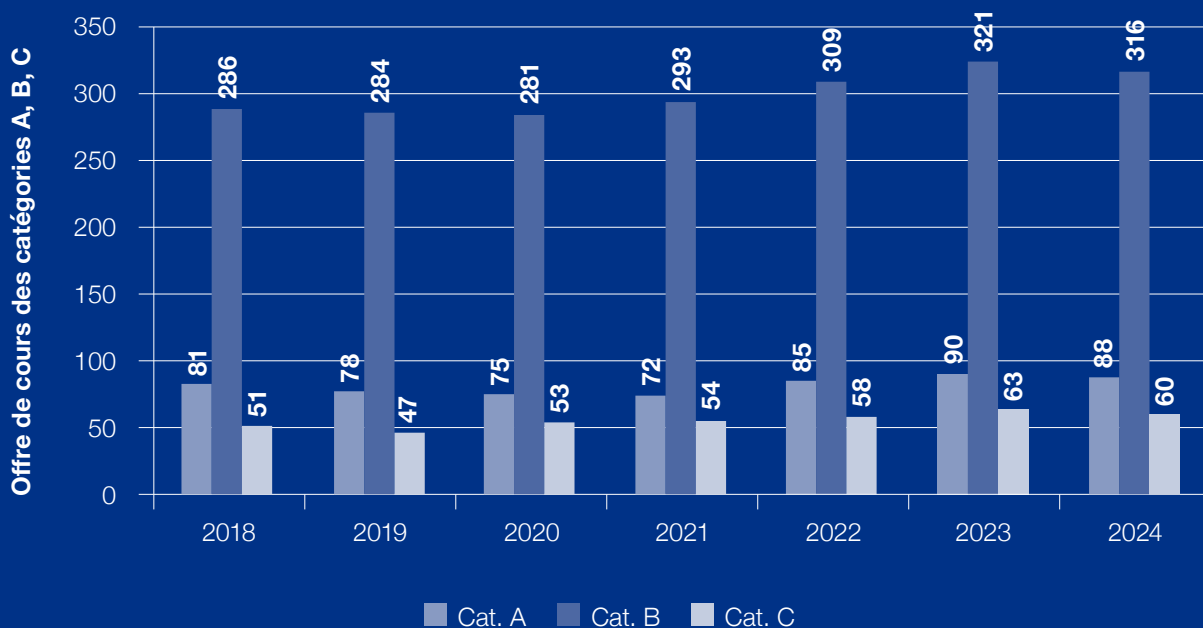


Illustration 3 : Nombre de types de cours ayant été proposés dans les différentes catégories. (Source : SARI, état au 31.12.2024)

Le nombre de cours dispensés dans la catégorie A est constant, celui dans la catégorie B est en recul. Comme décrit précédemment, cette évolution n'est pas surprenante vu l'état actuel de la période de perfectionnement des monitrices et moniteurs de l'ancien droit.

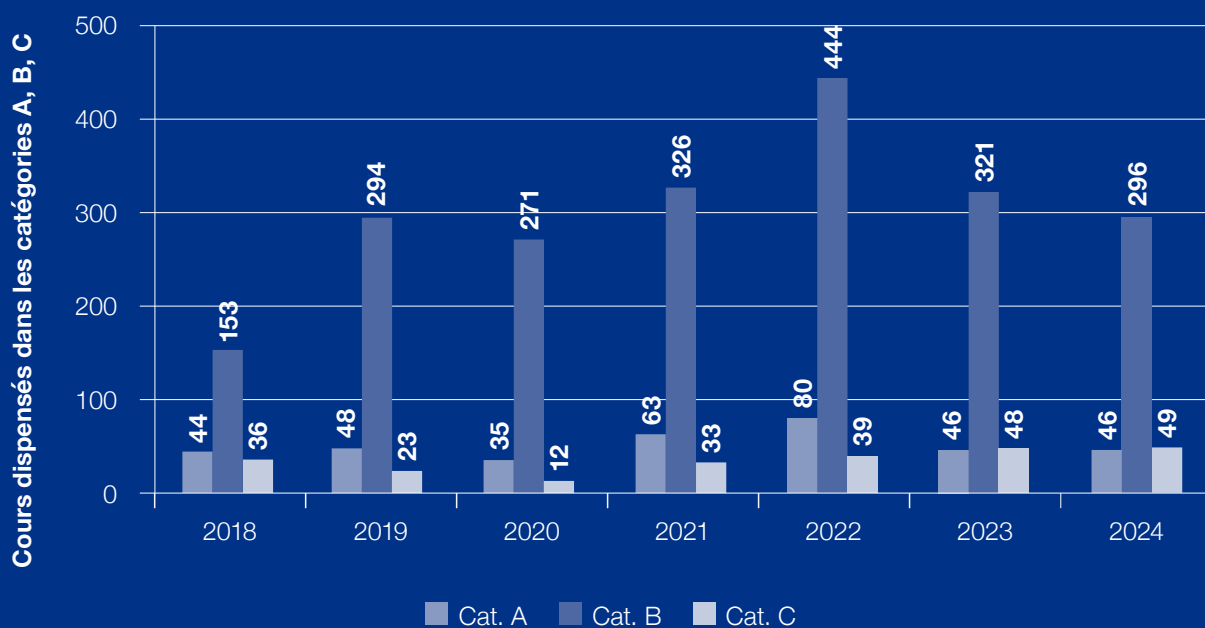


Illustration 4 : Nombre de cours ayant été dispensés dans les différentes catégories. (Source : SARI, état au 31.12.2024)

Comparé à 2023, le nombre de participants a augmenté de 27,82% dans la catégorie A, de 6,77% dans la catégorie C alors qu'il a baissé de 3,89% dans la catégorie B.

Il est évident que ce recul dans la catégorie B est également dû à la fin de la dernière période de perfectionnement des moniteurs et monitrices de conduite soumis à l'ancien droit le 31 décembre 2022. Ils et elles se situent tous et toutes actuellement dans la deuxième année de la période de perfectionnement en cours durant laquelle d'expérience on observe que les moniteurs et monitrices hésitent davantage à suivre des cours.

L'asa part du principe que cette tendance va s'inverser dans les deux prochaines années et que le nombre de participants repartira à la hausse, notamment dans la catégorie B.

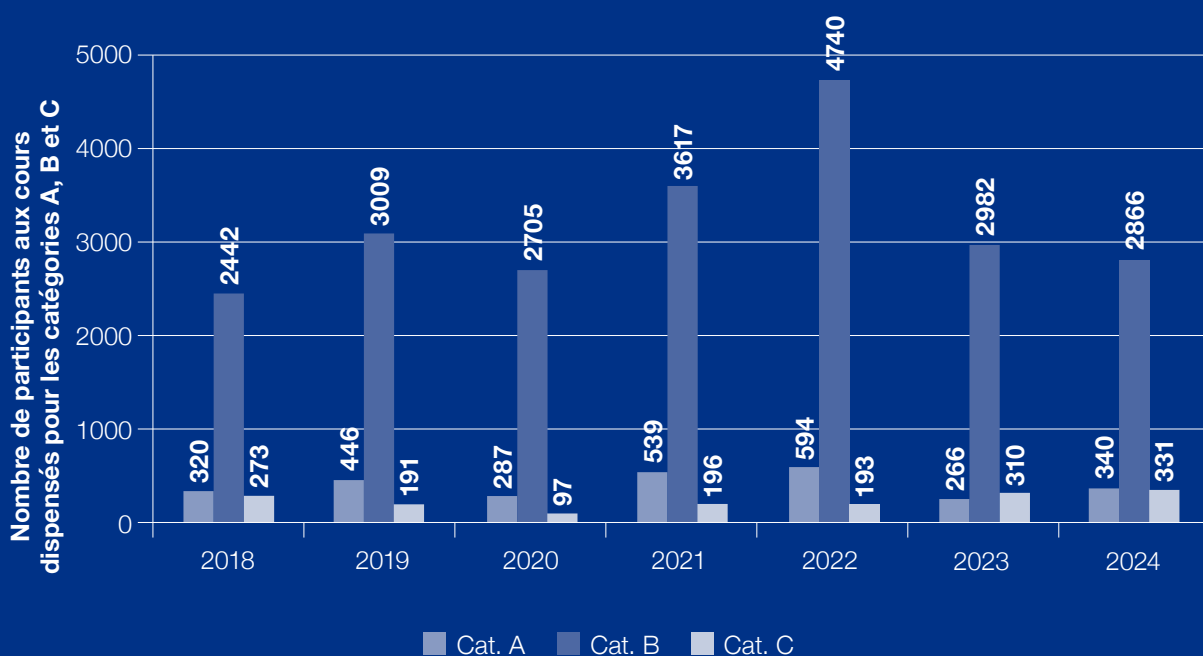


Illustration 5 : Nombre de participants aux cours dispensés pour les catégories A, B et C (Source : SARI, état au 31.12.2024)

## **Assurance qualité**

Les experts AQ ont réalisé au total 20 audits journaliers en 2024 dans le secteur du perfectionnement des moniteurs de conduite. Lors de six audits, de petites lacunes ont été constatées qui concernaient surtout de légères divergences temporelles par rapport au programme de cours approuvé. Il n'y a pas eu d'autre réclamation.

12 audits courts ont en outre été réalisés. Hormis deux cours comportant des lacunes mineures, tous les cours de perfectionnement étaient conformes aux directives.

## **Journée d'information « Formation continue obligatoire »**

La journée d'information annuelle sur la formation continue obligatoire a eu lieu le 17 septembre 2024 au Kursaal à Berne. Elle s'est imposée comme un rendez-vous incontournable du secteur et remporte un franc succès, ce qui se reflète dans le nombre de places disponibles rapidement épuisé. 151 personnes y ont participé en 2024, dont un tiers s'y rendaient pour la première fois.

L'objectif principal était d'informer les participants des dernières nouveautés, de présenter les interlocuteurs importants, de favoriser les échanges et d'offrir une plateforme de discussion. L'accent a été mis sur les chiffres-clé de tous les domaines de la formation continue obligatoire ainsi que sur les perspectives des projets en cours et à venir.

La manifestation a été marquée par des discussions animées et des contributions inspirantes. L'évaluation réalisée montre que les participants ont considéré les exposés comme informatifs et particulièrement pertinents pour le secteur. La journée d'information est devenue un point fort de l'agenda de l'asa et de la formation continue obligatoire, un événement à ne pas manquer!

asa – mars 2025

### **EDITEUR**

Association des services des automobiles  
Thunstrasse 9, 3005 Berne  
[www.asa.ch](http://www.asa.ch)

**asa**

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES  
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER  
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE